

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 42 (2005)  
**Heft:** 1664

**Artikel:** Prix : critique de l'économie aux enchères  
**Autor:** Gavillet, André  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1013705>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Critique de l'économie aux enchères

**Le prix d'une prestation mise aux enchères tend à se généraliser au-delà du domaine du transport aérien. Cette pratique nouvelle exige une discussion critique.**

**O**n me fit comprendre à l'agence que, tout de même, j'aurais pu savoir que la date que j'avais retenue coïncidait avec les vacances scolaires et que, vu la plus forte demande, les tarifs étaient en conséquence plus élevés. Il restait quelques places dans un vol à mille francs; les premières, à prix d'appel, avaient été mises en vente pour quelques dizaines de francs. Pratique qui n'était pas le fait d'une société spécialisée dans le *low cost*, mais celui d'une compagnie aérienne d'ancien renom. Ainsi deux passagers, voyageant côté à côté sur le même vol, ont payé la même prestation de service d'un prix variable dans une fourchette de 1 à 25.

Le prix n'est donc plus déterminé par la nature du service rendu-vendu, mais fonction d'une sorte de mise aux enchères. Cette pratique tend à

gagner du terrain dans l'ensemble des services. Son impact n'est pas seulement commercial, mais encore économique et politique. Sous cet angle, la discussion est à peine amorcée.

## Socialement

Par rapport à l'économie basée sur des prix stables (peut-on parler de juste prix?), le prix-enchère crée une redistribution et une ouverture de la clientèle. Les plus prompts à saisir les avantages offerts, payés en fait par les plus lents, ont accès à des prestations qui, au tarif normal, leur auraient peut-être été inaccessibles. La débrouillardise est récompensée. Sont perdants ceux qui maîtrisent mal les nouvelles technologies informatiques et surtout ceux qui ont des obligations de dernière heure ne leur laissant plus le choix de la meilleure offre.

## La transparence

Le commerce ordinaire s'écarte souvent du prix courant: action, solde, tarif haute saison, de pointe, etc... Mais ces écarts sur le haut ou sur le bas renvoient à un prix de référence. Certes les composantes du prix de base ne sont pas pour autant toujours connues et transparentes, du moins serait-il possible d'en calculer les coûts et les marges.

Le prix-enchère est établi lui aussi selon des normes, sinon les sociétés qui les pratiquent iraient tout droit à la faillite, mais ces normes sont plus proches de celles de la rentabilité d'une loterie que de l'ordinaire calcul du prix de revient. Plus opaques et aliénantes donc.

## Individualisme

Le prix-enchère est de la même famille que les contrats de travail de durée déterminée,

que le travail sur appel. C'est la même cassure de la continuité, le refus de la stabilisation sur la durée. Un pas de plus vers l'instantanéisme et l'individualisme.

Or la régulation sociale, celle que nous souhaitons, implique la continuité, la stabilité, le contrat, la transparence la plus grande possible et, si cette formule a un sens, le juste prix. La politique salariale et les conventions collectives ne sont pas compatibles avec l'économie-loterie, la concurrence exacerbée.

La critique de gauche si sensible à la libéralisation, à la marchandisation de toute chose, ne s'est que trop peu portée sur l'économie-enchère. Est-ce parce que certains de ses adhérents savent en bénéficier et apprécient ses avantages?

La cohérence voudrait que l'on resserre les boulons de la critique.

ag

## Vote électronique

### La politique via SMS

**L**a Confédération poursuit ses tests en matière de vote électronique. Neuchâtel et Zurich seront les prochains cobayes lors des votations du 27 novembre. Nouveauté: trois communes zurichoises offriront en sus la possibilité de voter par SMS. Dans l'une d'elles, Bülach, citoyennes et citoyens pourront déjà s'exprimer au moyen de leur téléphone portable lors d'une votation communale le 30 octobre prochain.

Par cette facilité nouvelle offerte au corps électoral, les administrations en charge du développement du vote électronique attendent une amélioration de la participation, tout particulièrement chez les jeunes. Les experts pen-

sent que l'intérêt des nouvelles générations pour la vie politique - assez faible - devrait être stimulé. Les premières expériences de vote électronique ont en effet mobilisé un pourcentage non négligeable de votants. Mais c'est sur la durée seulement qu'il sera possible de juger de l'impact de cette nouvelle manière de voter.

Nous avons déjà évoqué dans ces colonnes la complexité du vote électronique (DP n° 1618). Alors que le vote par correspondance se révèle beaucoup plus simple et rapide; c'est lui qui a marqué un véritable progrès et qui a contribué à une hausse sensible du taux de participation.

Il est probable que le vote électronique, dans ses différentes variantes, va plus attirer les

personnes qui manifestent déjà un intérêt pour la vie politique qu'il ne convertira soudain les indifférents. C'est la conclusion d'une passionnante analyse sur les 15 ans de l'Internet parue dans *Das Magazin* (n° 41, 15. Oktober 2005): l'Internet ne stimule pas l'intérêt pour la politique; c'est la participation politique qui stimule l'intérêt pour l'Internet. La seule véritable révolution déclenchée par la Toile concerne les rapports entre consommateurs et producteurs. Les premiers accèdent facilement aux informations comparatives et aux forums consacrés à différents produits, une situation que ne peuvent plus ignorer les seconds.

jd